

## Communiqué de presse

### **Le sommet de l'absurde**

Encore une fois, la semaine dernière, le gouvernement a rompu l'embargo sur les chiffres de la demande d'emploi de décembre 2011, afin de préparer l'opinion à la réception de leur triste constat.

En vérité, le bilan est sombre. En un an, en France + DOM, le nombre de demandeurs et demanduses d'emploi de catégories A, B et C s'est accru de 5,6% soit de 239 000 personnes. Il s'élève à 4 537 800 à la fin du mois de décembre 2011.

Sur la France métropolitaine, on remarquera notamment l'augmentation relative de la part d'inscription des femmes (+ 7% en un an, contre 4,1% pour les hommes). Moins nombreuses (48,65%) que les hommes dans la seule catégorie A, les femmes sont, sans discontinuité depuis un an, majoritaires (51%) sur le total des catégories A, B, et C où elles représentent respectivement 49,96% des moins de 25 ans, 50,89% des 25-49 ans et 52,15 % des plus de 50 ans.

Et si le nombre de personnes inscrites augmente dans toutes les classes d'âge (+2,5% pour les moins de 25 ans et + 3,5% pour les 25-49 ans), c'est pour les plus de 50 ans qu'il augmente le plus (+ 15,5%). C'est dans cette dernière classe d'âge que l'allongement de la durée d'inscription se fait le plus ressentir (+ 27% en un an, contre + 7% pour les moins de 25 ans et + 18% pour les 25-49 ans).

Le chômage de longue durée explose avec 1 619 600 personnes inscrites depuis plus d'un an sur la seule France métropolitaine, et avec une croissance très forte du chômage de très longue durée (+ 9,3% d'inscriptions d'une ancienneté de 2 à 3 ans, + 22,5% de plus de trois ans d'inscription).

Face à ces constats, la politique sociale menée, ces dernières années, paraît construite à dessein pour être contre productive et semble maintenue contre tout sens commun : Maintien de la loi TEPA qui organise la défiscalisation des heures supplémentaires, réforme des retraites qui allonge la durée des cotisations et retarde l'âge de départ à la retraite, culpabilisation des demandeurs et demanduses d'emploi avec la loi sur l'offre raisonnable d'emploi et sur la suppression des dispenses de recherche d'emploi, RGPP et suppression d'emplois publics alors que le bon niveau de ces emplois avait permis une entrée moins brutale dans la crise que dans d'autres pays Européens.

Même constat désolant sur les structures du Service Public de l'Emploi, avec la très aventureuse fusion de l'ANPE et des Assedic : Ereintement d'un Service Public de l'Emploi dont les performances étaient supérieures à celles des opérateurs privés de l'emploi, démantèlement de l'AFPA privée de ses structures d'orientation, de ses centres d'hébergement et aujourd'hui contrainte à diffuser des pages de publicité pour remplir ses stages, appauvrissement des missions locales, mise en place d'un Service Public de l'Orientation low-cost chargé d'alimenter les entreprises en main d'œuvre peu coûteuse.

Une politique de l'emploi, menée à coup d'opérations médiatiques, d'actions sans suites, telles ce plan Rebond dont on ne vit jamais le véritable bilan.

Et comble de l'absurde, un sommet pour l'emploi auquel le Directeur Général de Pôle Emploi n'était pas même convié, produisant d'une part des propositions minimalistes et très éloignées de ce que réclame la situation et d'autre part de véritables régressions sociales.

Une pincée de chômage partiel qui aurait pu s'accompagner de propositions de formations mais ne l'a pas été.

Une proposition de TVA sociale, mesure injuste qui, sans souci de proportionnalité des revenus, ponce les consommateurs et consommatrices les plus modestes.

Mise en place d'accords de compétitivité qui, sous couvert d'urgence économique, ouvre une brèche importante dans le code du travail, en autorisant une flexibilité du temps de travail et des salaires.

Une inquiétante annonce de déblocage de fonds pour des formations : Inquiétante parce que ces fonds qui manquaient depuis des mois, pour construire des formations utiles, seront probablement dilapidés en trois mois sur des stages qui n'auront d'autres finalités que de faire baisser la fameuse catégorie A des demandes d'emploi. Inquiétante car parler de « stages de resocialisation » revient à assimiler le chômage à une espèce de sauvagerie. Inquiétante, car il pourrait y avoir des « offres raisonnables de formation » pour contraindre les rétifs à les accepter.

Rien pour lutter contre le chômage, le sous emploi et la précarité des femmes.

Enfin, une illusion de renforts pour Pôle Emploi : 1000 CDD, alors que 1800 postes ont été supprimés entre 2010 et 2011. 1000 CDD nouvellement recrutés, alors que les précédents, déjà formés, finissent leurs contrats et vont rejoindre les rangs des demandeuses et demandeurs d'emploi. Ou encore, tout aussi sûrement, vont rejoindre le vivier de main d'œuvre disponible et formée pour les opérateurs privés de placement.

Quand fera-t-on l'addition de ces coûts sociaux ?

*Paris le 30 janvier 2012*